

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 mai 2022

## **Convocation 3 mai**

**Membres du Conseil** : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Grentzinger Hardy, Mmes Sochet, Presles, , Perdrizet, Devoucoux, Bouchot , Delcourt, Revillier

**Absents excusés** : Mme Presles.

**Secrétaire de séance** : Mr Grentzinger

**Création de poste saisonnier** Pour faire face à un accroissement de travail saisonnier au camping et au centre de loisirs municipal l'assemblée délibérante décide la création de deux postes saisonniers à temps non complet (17.5 h par semaine) et d'un poste d'animateur à temps complet pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet.

## **Etude diagnostic assainissement et eaux Pluviales**

Suite à l'appel d'offre concernant le schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales, deux offres nous sont parvenues. Après analyse des offres Mr le maire propose de retenir l'offre présentée par Impact Conseil, 5, rue des écoliers 23 430 CHATELUS-LE-MARCHEIX pour un montant de 74 577 € HT. Monsieur le maire précise que cette prestation peut être subventionnée par le conseil départemental de l'Allier et L'Agence de l'Eau Loire Bretagne au titre schéma directeur d'assainissement et des eaux pluviales. Les membres du conseil municipal décident d'engager une négociation tarifaire avec les deux prestataires comme le stipule le règlement de consultation du marché.

**Festival des bords de Loire** Monsieur le maire rappelle qu'un festival de musique est organisé en partenariat avec les communes de Beaulon, Garnat sur Engièvre , Dompierre sur Besbre .Pour la commune de DIOU , le concert aura lieu le vendredi 19 aout à 19h à l'Eglise. Concernant l'organisation de concert le conseil municipal sollicite une subvention auprès du conseil départemental de l'Allier au titre de l'aide à la diffusion de spectacles.

## **Motion Concernant la restructuration des services de la Direction des Finances Publiques de l'Allier**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la réorganisation des services de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Allier, la trésorerie de Dompierre sur Besbre est fermée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021. Depuis cette date nous constatons de nombreux dysfonctionnements ; durée excessive dans le traitement des opérations ; le dépassement des délais de paiement des fournisseurs, etc.

Suite à ces constats, Mr le maire propose de :

- réaffirmer la nécessité d'un service de gestion comptable de proximité pour les usagers, et les collectivités territoriales ; --
- s'inquiète des conséquences de la restructuration de la Direction Départementales Finances Publiques en matière de traitement des opérations comptable des collectivités et les établissements publics.
- Demander à la Direction Départementale des Finances Publiques de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour répondre aux graves difficultés rencontrées par les usagers, par les collectivités territoriales.

A l'unanimité les membres de l'assemblée approuvent cette motion.

## **Location appartement 35 grande rue**

Mr le maire présente un devis concernant le changement des menuiseries, le montant s'élève à 3003 €

Propose de louer cet appartement à Mr Laneyri pour un loyer de 320 € mensuel. Le conseil municipal autorise Mr le maire à signer les documents à venir concernant ce contrat de location.

## **Affaires diverses**

Concernant la programmation des opérations de l'étude reconquête centre Bourg une réunion est organisée avec Arthur REMY le jeudi 12 mai à 14h 30 en mairie.

Monsieur le maire informe l'assemblée que trois administrés ont fait un recours pour l'annulation du PC 003 100 21 M0013 accordé à l'EURL Poissonnet le 14 mars 2022.

La commune dispose de deux logements 2, route de Gilly qui seront libre au 1<sup>er</sup> juin et au 1<sup>er</sup> juillet.

Marché des producteurs de pays se déroulera place du marché le vendredi 10 juin à partir de 18h.

Départ des enfants de CM 2 vers le collège, une cérémonie de départ sera organisée à la fin de l'année scolaire.

Composition du bureau de vote pour les élections législatives du 12 et 19 juin, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.  
Prochaine réunion de conseil municipal le mardi 7 juin à 19h .

